



SOMMAIRE : [Quoi de neuf / Actus régionales / Appel à projet / Veille législative / Actus sociales / Agenda](#)

Flash n°34 du 17
Novembre 2021

QUOI DE NEUF

[HADePaS] L'émergence d'un public impensé : les personnes handicapées malades d'Alzheimer

Publié le 16 Novembre 2021

A l'occasion de son séminaire annuel, HADePaS propose la thématique suivante : « Handicap et vieillissement : rapprochements, articulations, distinctions, divergences ? ». Chaque intervenant fondera son propos sur une recherche de terrain, présentée lors du séminaire, pour en généraliser les résultats et la portée lors d'une discussion ouverte et plus générale. La notion d'autonomie, les droits humains, le vieillissement des personnes en situation d'handicap, les effets récents de la pandémie sur les populations concernées, l'animation des politiques respectives, l'habitat « inclusif » / « intergénérationnel », seront autant de pistes à creuser.

Muriel Delporte, conseillère technique au CREAI Hauts-de-France, interviendra sur « l'émergence d'un public impensé : les personnes handicapées malades d'Alzheimer ».

Les personnes en situation de handicap, du fait de l'augmentation de leur espérance de vie, vivent désormais à des âges avancés et peuvent, au cours de leur vieillesse, développer des pathologies neuro-évolutives. Les personnes porteuses de trisomie 21 présentent une prévalence élevée de maladie d'Alzheimer et tendent à en déclarer les symptômes cliniques dès l'âge de 40 ans. Les professionnels d'établissements et services médicosociaux sont confrontés à un nombre croissant de situations de personnes développant ce type de troubles, et se trouvent particulièrement démunis pour y faire face.

Outre le fait qu'il s'agit d'un phénomène récent, encore peu documenté en France, l'accompagnement des personnes handicapées malades d'Alzheimer est particulièrement complexifié par l'organisation sectorielle des dispositifs sanitaires et médicosociaux. Ainsi, les personnes avec trisomie malades d'Alzheimer relèvent à la fois, à partir de l'âge de 45 ans et en termes de politiques publiques, du champ des « personnes handicapées vieillissantes » et de celui des « malades Alzheimer jeunes ». En ce qui concerne les dispositifs médicosociaux, elles peuvent relever des dispositifs traditionnels pour «

personnes handicapées », des dispositifs spécifiques pour « personnes handicapées vieillissantes » qui se développent dans le secteur du handicap et de la gérontologie et des dispositifs pour les personnes malades d'Alzheimer. Il apparaît toutefois qu'elles n'ont le profil requis pour aucune de ces catégories de structures et il n'existe actuellement pas de dispositif adapté à leurs besoins.

Plus largement, le cloisonnement politique opéré entre le champ des « personnes âgées » et celui des « personnes handicapées » crée une telle fracture entre vieillesse et handicap qu'il semble encore difficile, aujourd'hui, d'envisager qu'une personne handicapée puisse développer une pathologie ordinairement associée à la vieillesse.

Le séminaire du 18 novembre se déroulera de 13h30 à 16h30 soit en présentiel ou en visio via un lien zoom. Vous pouvez vous inscrire en envoyant un mail à contact.ethics@univ-catholille.fr

[Pour en savoir plus](#)

[ARP HdF] Scolarisation des élèves polyhandicapés - 10 décembre 2021

Publié le 16 Novembre 2021

L'Association Ressources Polyhandicap Hauts-de-France organise une journée d'échanges en visio-réunion, le vendredi 10 décembre 2021 sur le thème de la "Scolarisation des élèves polyhandicapés".

Cette journée d'étude et de partage d'expériences s'inscrit dans le cadre très porteur :

du Volet national Polyhandicap en cours, et notamment de sa fiche-action 15 « permettre aux enfants polyhandicapés d'accéder aux apprentissages et à la scolarisation », de la circulaire DGCS/DGESCO/113 du 2 juillet 2020 relative au cahier des charges des unités d'enseignement pour les élèves polyhandicapés, des recommandations publiées par la HAS en novembre 2020 sur « l'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité »

[Programme](#)

L'inscription à cette journée est gratuite et ouverte à tous. Il vous suffit d'adresser un message (nom, qualité et mail) à l'adresse suivante arp.hdf@gmail.com

ACTUS REGIONALES

Actions de sensibilisation du CREHPSY

Publié le 16 Novembre 2021

Le CREHPSY Hauts-de-France propose des actions de sensibilisation pour 2022 :

Sensibilisation handicap psychique et addictions : [inscription](#)

Jeudi 27 janvier 2022 à Amiens

Jeudi 31 mars 2022 à Loos

Sensibilisation handicap psychique et emploi : [inscription](#)

Mardi 8 mars 2022 à Loos

Mardi 13 septembre 2022 à Loos

Mardi 17 mai 2022 à Calais

Jeudi 13 octobre 2022 à Le Quesnoy

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous [contacter](#).

[ARS HdF] Enquête de besoins Prévention et promotion de la santé

Publié le 16 Novembre 2021

L'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France et l'IREPS Hauts-de-France réalisent une enquête centrée sur l'utilisation de bases de données d'acteurs et d'actions en prévention et promotion de la santé afin de connaître les besoins en matière de connaissance d'acteurs et d'actions en prévention et promotion de la santé en Hauts-de-France.

Le questionnaire vous permettra de faire part de :

Vos pratiques en matière de recherche d'information et d'utilisation de bases de données d'acteurs et d'actions en prévention promotion de la santé, L'utilité de ce type d'outils dans vos démarches en prévention promotion de la santé, Vos attentes, Les modalités possibles de votre contribution à ce type d'outils.

L'IREPS Hauts-de-France est missionnée par l'ARS Hauts-de-France dans le cadre du Dispositif Régional de Soutien aux Politiques et aux Interventions en Prévention Promotion de la Santé. Cette enquête permettra de construire un outil en région répondant aux besoins.

Pour renseigner le questionnaire : cliquer sur le lien suivant (ou le copier dans un moteur de recherche si besoin) : <https://forms.gle/keRpacSPm6hgQFZH6>

A remplir avant le 29 novembre

Source : ARS Hauts-de-France novembre 2021

Appel à manifestation d'intérêt de la plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie

Publié le 16 Novembre 2021

La Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) auprès des chercheuses et chercheurs (statutaires ou non-statutaires) travaillant sur le sujet de la mort et/ou de la fin de vie, afin d'impulser une dynamique de recherche aboutissant à des projets de recherche collaboratifs et interdisciplinaires.

Date limite de dépôt des projets, par mail uniquement : 26 novembre 2021, minuit

Pour toute question concernant les modalités de l'AMI « Fin de vie » 2021 :
plateforme.recherche.findevie@ubfc.fr

[Plus de détails](#)

Appel à projets "Adolescent(e)s, parents et prendre soin"

Publié le 16 Novembre 2021

Parce que le dynamisme des associations en faveur du soutien à la parentalité et de l'aide à l'enfance est essentiel, la Fondation encourage et met à l'honneur chaque année des associations qui oeuvrent au quotidien dans un domaine défini, permettant de soutenir la fonction parentale.

Le Prix récompensera 5 initiatives associatives exemplaires qui visent particulièrement à :

Favoriser la compréhension et les échanges entre parents et adolescent(e)s Prévenir et lutter contre l'isolement physique, psychologique et social des adolescent(e)s, en particulier quand il est lié à la maladie, au handicap, à la parentalité précoce, au harcèlement et aux discriminations, tenant notamment à l'orientation sexuelle Accompagner les parents et les adolescent(e)s dans le prendre soin, en vue de garantir leur santé, leur bien-être, et leur développement individuel et social

L'action présentée devra :

Cibler un public âgé entre 12 et 18 ans Être mise en oeuvre depuis au moins deux ans à la date de la candidature S'inscrire dans le long terme

Les actions de proximité mobilisant des bénévoles seront privilégiées.

Date limite de dépôt le 31 Décembre 2021

[Introduire une demande](#)

[Plus de détails.](#)

Appel à projets "Pour la fraternité, contre le racisme et l'antisémitisme, contre la haine anti-LGBT+"

Publié le 16 Novembre 2021

Qui peut candidater ?

Cet appel à projets local s'adresse d'abord aux structures dont l'objet principal est de lutter contre le racisme, l'antisémitisme et/ou la haine anti-LGBT+. Elles peuvent être constituées de professionnels et/ou de bénévoles, de type associatif ou non. Peuvent donc notamment candidater les associations loi 1901, les établissements culturels, ainsi que les établissements scolaires et universitaires.

Quels projets peuvent être soutenus ?

Cet appel à projets local a pour but de soutenir les actions à portée territoriale qui s'inscrivent dans les objectifs des plans nationaux de lutte contre le racisme et l'antisémitisme et d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2020-2023.

Sont ainsi éligibles des projets qui entrent dans les priorités suivantes :

la promotion de la fraternité, l'engagement citoyen, la lutte contre les préjugés et les stéréotypes racistes antisémites et LGBTphobes, les actions à destination des jeunes, sur le temps scolaire et périscolaire, la production de ressources et de discours alternatifs en ligne ainsi que le développement du signalement des discours de haine sur Internet, l'éducation à l'information et aux médias, la prévention des actes et de la réitération/récidive, la sensibilisation des partenaires sociaux et des acteurs du monde du travail, l'aide aux victimes ainsi que les actions de communication et l'organisation d'événements contre la haine et les discriminations anti-LGBT+, la valorisation des lieux d'histoire et de mémoire, y compris de mémoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions, l'accompagnement et la formation des acteurs de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et/ou la haine anti-LGBT+, le développement des centres LGBT+, le développement de mesures de responsabilisation, l'accompagnement des victimes de racisme, d'antisémitisme et/ou de haine anti-LGBT+, la participation à la semaine d'éducation et d'action contre le racisme et l'antisémitisme de mars 2022, la participation aux événements qui se dérouleront autour de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie du 17 mai et des marches des fiertés LGBT+.

Date limite : le 15 Janvier 2022.

Site de dépôt des dossiers : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dilcrah-2021-2022-appel-a-projets-departemental>

Appels à projets ONPE 2022

Publié le 16 Novembre 2021

Comme chaque année l'ONPE propose deux appels à projets pour l'année 2022 à savoir un appel à

projets ouvert et un appel à projets thématique portant sur "la participation des enfants en protection de l'enfance". Les dossiers complets devront être adressés au plus tard le 15 avril 2022.

[Lire l'appel à projets ouvert](#)

[Lire l'appel à projets thématique](#)

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 16 novembre 2021

Publié le 16 Novembre 2021

Autisme

INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE N° DIA/DGCS/SD3B/DGESCO/2021/195 du 3 septembre 2021 relative à la création de dispositifs d'auto-régulation (DAR) pour les élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme, dans le cadre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neurodéveloppement.

[BO Santé n°2021/21, 15 novembre 2021](#)

ESMS

Décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

[JORF n°0264 du 13 novembre 2021](#)

Décision n° 2021.0266/DC/SE du 21 octobre 2021 du collège de la Haute Autorité de santé portant retrait de l'habilitation pour l'évaluation externe des établissements et services sociaux et médico-sociaux

[BO Santé n°2021/21, 15 novembre 2021](#)

Parentalité

LOI n° 2021-1484 du 15 novembre 2021 visant à améliorer les conditions de présence parentale auprès d'un enfant dont la pathologie nécessite un accompagnement soutenu (1)

[JORF n°0266 du 16 novembre 2021](#)

Protection des femmes contre les violences

Décret n° 2021-1481 du 12 novembre 2021 modifiant le décret n° 2013-7 du 3 janvier 2013 portant création d'une mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains

[JORF n°0265 du 14 novembre 2021](#)

Système de santé

Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2021-1470 du 10 novembre 2021 relative à la mise en cohérence des codes et lois avec l'article 23 de la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé

[JORF n°0263 du 11 novembre 2021](#)

Ordonnance n° 2021-1470 du 10 novembre 2021 relative à la mise en cohérence des codes et lois avec l'article 23 de la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé

[JORF n°0263 du 11 novembre 2021](#)

COVID-19 – Crise sanitaire

LOI n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire (1)

[JORF n°0263 du 11 novembre 2021](#)

Décision du Conseil constitutionnel n°2021-828 du 9 novembre 2021 sur cette loi

[JORF n°0263 du 11 novembre 2021](#)

Décret n° 2021-1471 du 10 novembre 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0263 du 11 novembre 2021](#)

Arrêté du 10 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0263 du 11 novembre 2021](#)

Décret no 2021-1466 du 10 novembre 2021 relatif à l'entrée en vigueur immédiate d'un arrêté

[JORF n°0263 du 11 novembre 2021](#)

Instruction n° 6310-SG du 8 novembre 2021 relative aux mesures frontalières mises en œuvre dans le cadre de la sortie de l'état d'urgence sanitaire

Date de mise en ligne 8 novembre 2021

ACTUS SOCIALES

Enquête auprès des sourds, malentendants et soignants

Publié le 16 Novembre 2021

Média' Pi!, la Fondation Jean-Jaurès et l'IFOP se sont associés pour réaliser une grande enquête auprès des sourds, malentendants et signants. L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 2664 personnes, dont 2530 se définissant comme sourdes, 486 malentendantes et 2571 signantes (LSF) en avril 2021. Le but de cette étude était de mesurer la façon dont cette population se sentait ou non intégrée à la société et quelles difficultés elle pouvait rencontrer dans son quotidien.

Ainsi on apprend que 80% des personnes sourdes et malentendantes ont été victimes de discriminations en raison de leur statut de personne sourde dans des situations diverses.

La Fondation Jean Jaurès plaide ici pour une meilleure représentativité des personnes handicapées au sein des programmes télévisés.

Résultats de l'enquête

Source : Fondation Jean Jaurès, 8 novembre 2021

[CNSA] Baromètre des maisons départementales des personnes handicapées

Publié le 16 Novembre 2021

La CNSA a publié en octobre 2021, son quatrième baromètre des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). Ce baromètre sert à mesurer certaines activités des MDPH et la perception des personnes handicapées et de leurs proches sur leur MDPH.

Au niveau national, le délai de traitement d'un dossier est passé en deux ans de 4,6 à 4,2 mois. Malgré tout, il subsiste des disparités au niveau des départements.

Consulter le baromètre en ligne sur le site de la CNSA <https://www.cnsa.fr/vous-etes-une-personne-handicapee-ou-un-proche/barometre-des-maisons-departementales-des-personnes-handicapees>

Le livret de parcours inclusif (LPI)

Publié le 16 Novembre 2021

Le livret de parcours inclusif est une application ayant pour finalité d'améliorer la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers. Il permet de leur proposer une réponse pédagogique adaptée à leur situation dans le cadre d'un ou plusieurs des dispositifs de l'école inclusive.

Une première phase de déploiement débute le 4 octobre 2021 sur 4 académies (Aix-Marseille, Nantes, Normandie, Poitiers)

En janvier 2022, le LPI sera déployé sur tout le territoire.

Pour en savoir plus rendez vous sur le site <https://eduscol.education.fr/2506/le-livret-de-parcours-inclusif-lpi>

[Fondation des femmes] Un abri pour toutes

Publié le 16 Novembre 2021

La Fondation des femmes et la Fédération des acteurs de la solidarité émettent plusieurs propositions pour l'accueil des femmes dans les structures d'hébergement d'urgence. Ces préconisations s'inscrivent dans le cadre du projet « Un abri pour toutes » et suite à un audit réalisé dans trois centres d'hébergement d'urgence en Ile-de-France.

Le rapport fait état de la grande vulnérabilité des femmes hébergées en structures d'urgence : 93% d'entre elles déclarent avoir subi des violences de genre dans leur vie.

La Fondation des femmes et la FAS proposent ainsi plusieurs recommandations :

Amélioration de la formation des professionnels sur les violences de genre et le repérage, la protection et l'orientation des femmes victimes de violences. Prise en compte des violences subies par les femmes dès leur orientation en structure d'hébergement. Intégration de la question des violences dans la grille d'entretien d'accueil. Conception de lieu d'hébergement prenant en compte les inégalités de genre. Augmentation du nombre de places d'hébergement en non-mixité

[Rapport](#)

Source : [Fondation des femmes](#), octobre 2021

[UNICEF] Santé mentale des enfants

Publié le 16 Novembre 2021

L'UNICEF a mené une analyse complète sur la santé mentale des enfants, adolescents et des personnes s'occupant d'enfants. Celle-ci indique que même avant la pandémie, les enfants et les jeunes éprouvaient déjà des problèmes de santé mentale.

D'après des estimations mondiales récentes, plus d'un adolescent sur sept âgé de 10 à 19 ans vivrait avec un trouble mental diagnostiqué. Près de 46 000 adolescents se suicident chaque année. Les résultats 2021 indiquent qu'une médiane de un jeune sur cinq âgé de 15 à 24 ans interrogé a déclaré se sentir souvent déprimé ou désintéressé. En France, ils sont 24 %, soit un jeune sur quatre.

La consultation nationale des 6-18 ans d'UNICEF France auprès de plus de 25 000 enfants en France et dont les résultats viennent d'être publiés montre que la santé mentale des jeunes est très préoccupante.

[Pour en savoir plus](#)

[Rapport UNICEF \(en anglais\)](#)

Source : UNICEF, octobre 2021

[Drees] Une dégradation de la santé mentale chez les jeunes en 2020

Publié le 16 Novembre 2021

Entre mai et novembre 2020, les taux de syndromes dépressifs mineurs dans la population de 15 ans ou plus ont baissé de deux points. En revanche les syndromes dépressifs majeurs (4.9%) ne régressent pas et restent supérieurs à ceux de 2019 notamment chez les jeunes. Au cours de l'année 2020, une personne sur cinq est concernée par un syndrome dépressif en mai ou en novembre et près d'une sur vingt présente un syndrome dépressif persistant au cours des deux périodes. Les jeunes, les femmes, les personnes handicapées, celles confrontées à une situation économique difficile sont les plus touchés. En novembre 2020, 2,8 % de la population déclare avoir pensé à se suicider au cours des douze derniers mois, cela concerne 5,0 % des 15-24 ans

[Etudes et résultats octobre 2021 n°1210](#)

Source : Source : Drees, Etudes et résultats octobre 2021 n°1210

[AFP France handicap] Aidantes, aidants familiaux & handicap

Publié le 16 Novembre 2021

La France comptait, en 2008, plus de 8 millions d'aidantes et d'aidants familiaux. Selon l'enquête APF France handicap menée auprès de personnes venant en aide à un proche en situation de handicap au printemps 2019, près de 98 % des répondants estiment que leurs problématiques ne sont pas bien

prises en compte dans les politiques publiques.

APF France handicap dresse un bilan du vécu des aidantes et aidants familiaux en France et des politiques qui les concernent. Ce dossier revendique la reconnaissance de leur rôle et propose des solutions pour faciliter leur vie quotidienne.

[Dossier](#)

Source : AFP France, octobre 2021

[Documentaire] Mes premiers pas d'éducateur

Publié le 16 Novembre 2021

Ketty Palma nous plonge dans l'univers du métier d'éducateur grâce à son documentaire. Durant une heure, la réalisatrice suit le quotidien de quatre éducateurs, des bancs de l'école en passant par les stages sur le terrain jusqu'à leurs premiers pas auprès des populations vulnérables.

[Le replay](#) est disponible sur France 2 jusqu'au 15 janvier 2022.

[DIHAL] Logement d'abord

Publié le 16 Novembre 2021

La Dihal publie le dernier bilan de la politique du Logement d'abord. Entre 2018 et fin juin 2021, plus de 280 000 personnes sans domicile ont accédé au logement. Et plus particulièrement, 174 000 personnes ont pu bénéficier d'attributions de près de 79 000 logements sociaux. Les ménages sans domicile sont en 2021 en augmentation de 55% par rapport à 2020.

De nombreuses pratiques et solutions sont également mises en avant dans ce bilan.

[Bilan](#)

Source : DIHAL, octobre 2021

AGENDA

Les ESAT au coeur de l'enjeu RSE

Le 23 novembre 2021

Echelle : En région

ANDICAT organise des rencontres nationales du 23 au 25 Novembre 2021 au Siège de Région Hauts de France, 151 Avenue du Président Hoover à Lille sur le thème "Les ESAT au coeur de l'enjeu RSE". [Programme](#)

Inscription : ANDICAT 12 rue Mayran - 75009 PARIS Tél./Fax : 01 42 40 15 28 - E-mail : andicat@andicat.org

[Bulletin d'inscription.](#)

C'est ma vie, c'est moi qui choisis !

Le 26 novembre 2021

Echelle : National

Le CREAI Grand Est organise une journée "C'est ma vie, c'est moi qui choisis !" le 26 Novembre à Taissy (51) et le 1^{er} Décembre à Metz (57). [Programme.](#)

Accès gratuit sur inscription, dans la limite des places disponibles, via le formulaire en ligne : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com/formation/204/cest-ma-vie-cest-moi-qui-choisis>
Contact : CREAI - 03 26 68 35 71 - 03 83 37 90 81 - chalons@creai-grand-est.fr

Femmes en situation de handicap victimes de violences...

Le 30 novembre 2021

Echelle : National

Le Colloque régional du 30 Novembre 2021 à destination des professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social, sous l'impulsion de la DRDFE, animé par le CREAI Centre Val de Loire, aura lieu au Grande Halle du Château de Chamerolles (45) sur le thème "Femmes en situation de handicap victimes de violences : prévenir et repérer les violences, accompagner et orienter les victimes".

[Programme](#)

Inscription : <https://my.weezevent.com/inscription-colloque-femmes-handicap-violences> Contacts : DRDFE : 0 2 3 8 8 1 4 0 4 8 ou CREAI : 0 2 3 8 7 4 5 6 0 0

Autodétermination, pratiques et postures d'accompagnement

Le 03 décembre 2021

Echelle : En région

Dans le cadre de la journée internationale des personnes en situation de handicap, l'équipe de l'IRTS site Métropole lilloise organise une journée débat sur l'autodétermination le 3 décembre 2021 à Loos.

Le thème de l'autodétermination sera abordé au cours de conférences, témoignages et tables rondes. La journée sera clôturée par un spectacle de Holly danse.

Retrouvez le programme : [ICI](#)

Entrée gratuite sur inscription : https://irtshdf.fr/cpt_agenda/autodetermination-pratiques-et-postures-daccompagnement/#

Les CMP infanto-juvéniles . Du succès aux controverses

Le 03 décembre 2021

Echelle : National

Le Colloque enfances et psy aura lieu le Vendredi 3 Décembre 2021 à l'Espace Reuilly à Paris et en visio sur " Les CMP infanto-juvéniles . Du succès aux controverses". [Programme](#).

Inscription : Editions érés , 33 Avenue Marcel Dassault, 31500 Toulouse. Renseignements : 05.61.75.40.81. formations@editions-eres.com

Colloque « En'Vie d'autre ch'Ose ! »

Le 10 mars 2022

Echelle : En région

Avec pour objectif de favoriser l'autodétermination des personnes en situation de vulnérabilité, le CREAI Hauts-de-France et le GREC'H s'associent pour organiser une journée d'étude le Jeudi 10 Mars 2022 : « En'Vie d'autre ch'Ose ! - Défis organisationnel et managérial » à l'Hôtel Mercure d'Arras.

Portée par la voix des personnes en situation de vulnérabilité, les évolutions réglementaires relatives à la transformation de l'offre (démarche RAPT, généralisation des CPOM, révisions des nomenclatures et des prestations, etc.) imposent un changement de paradigme quant à la place de la personne accompagnée. Dans une logique d'accès aux droits et de citoyenneté, les professionnels ont sans cesse à adapter leurs postures pour accompagner la singularité des parcours de vie.

Lors de cette journée d'étude, nous proposons d'aller à la rencontre de ce nouveau regard et de ces pratiques émergentes, les découvrir, et interroger leur transférabilité. A travers la présentation

d'expériences innovantes et l'étude de nouvelles logiques d'action, nous questionnerons l'impact de ces profondes mutations sur le rôle et l'organisation du travail social.

Inscriptions auprès du CREAI Hauts-de-France : Contact : Kathy LECLAIRE Par mail :

kleclair@creaihdf.org

[Programme et bulletin d'inscription](#)

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Laurence Allaëys

Secrétariat de rédaction : [Cécile Boulogne](#)

Adresse du site : <http://www.creaihdf.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17